



Conditions d'accès

- Après 3^{ème} ou CAP pour une rentrée en 2^{nde} / rentrée en septembre.
- Après 2^{nde} ou CAP pour une rentrée en 1^{ère} / rentrée en septembre en formation initiale ou apprentissage.
- Sur dossier après entretien d'inscription avec le chef d'établissement ou son représentant.
- Avis favorable du conseil de classe.

Stages

2^{nde} professionnelle

6 semaines en entreprise + 1 semaine stage collectif chantier.

1^{ère} et terminale Bac Professionnel :

2 voies possibles

- **Voie scolaire** : 16 semaines en entreprise dont 4 semaines possibles en Europe (prises en charge par l'UE) + 2 semaines chantiers-écoles
- **Voie apprentissage** : alternance école / entreprise (35h / semaine – 5 sem. de congés)

Modalités d'évaluation

Examen final / obtention du baccalauréat

Coût de la formation

Se rapprocher de l'établissement

Options possibles

- Hippologie – Equitation
- Rugby
- Badminton
- Raid Nature
- Section sportive Escalade

Perspectives après ces formations

Après la 2^{nde} professionnelle

- Poursuite d'étude vers un bac professionnel pour accéder à un BTS, un certificat de spécialisation.

Après le Bac Pro

- BTS Aménagements Paysagers, Technico-commercial végétaux d'ornement ou agrofournitures.
- Certificats de Spécialisation (Maçonnerie paysagère ...).
- Vie active en entreprise du paysage ou en service Espaces Verts des municipalités.

Objectifs de ces formations

L'expertise de l'amélioration du cadre de vie :

- Vous former à l'entretien et la création d'aménagements paysagers.
- Vous apprendre la gestion de projets et la conduite d'aménagements paysagers.
- Vous former aussi à la conception et l'étude de projet d'aménagement.
- Vous donner les certifications complémentaires nécessaires à une bonne insertion sur le marché du travail ; SST, CACES, Certiphyto ...

Contenus de ces formations

- **Formation modulaire et individualisée** : la conduite de l'enseignement permet l'alternance de périodes en entreprises, de séquences pratiques sur le parc et les ateliers de l'établissement.
- **Une formation générale et scientifique** sérieuse indispensable pour la poursuite d'études et l'insertion dans la vie active et la société.
- **Spécificité du Bac Pro** : La pédagogie est proche du terrain : étude de cas en groupe, dossiers professionnels, chantiers...

2 ^{nde} Professionnelle	1 ^{ère} et terminale Bac Professionnel
Modules d'enseignement Généraux : 14h30/ semaine <ul style="list-style-type: none"> ○ Français, Histoire-Géo ○ LV1 : Anglais ○ EPS ○ Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique) ○ Projet individualisé, culturel, sportif 	Modules d'enseignement Généraux : 14h30/ semaine <ul style="list-style-type: none"> ○ Matières Littéraires (Français, Histoire Géographie, Documentation, Education Socio Culturelle) ○ Langue Vivante- Anglais ○ Education physique et sportive ○ Sciences (Mathématiques, Physique Chimie, Biologie, Informatique)
Modules d'enseignement Professionnels : 13h/ semaine <ul style="list-style-type: none"> ○ Contexte des chantiers d'aménagement ○ Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels ○ Spécialisation professionnelle : Travaux des aménagements paysagers ○ Activités pluridisciplinaires 	Modules d'enseignement Professionnels : 16h/ semaine <ul style="list-style-type: none"> ○ Le chantier dans son contexte, dimensions écologique, sociale, économique et culturelle, ○ Organisation d'un chantier ○ Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères ○ Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation ○ Utilisation des agroéquipements ○ Le jardin urbain, évolution et devenir ○ Enseignements pluridisciplinaires
Mise à niveau des élèves : 30h sur l'année	

Les plus de ces formations

- Accompagnement individualisé, tutorat, soutien, éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable, méthodologie et orientation.

Taux de réussite Bac Pro : 99%
(moyenne sur 3 ans)

4^{ème} et 3^{ème} Professionnelle

Enseignement Général et Technologique

Horticulture Maraîchage

Aménagement Paysager

Environnement Développement Durable

Service à la personne aux territoires et aux entreprises

Viticulture Œnologie

Productions Animales

